



**Objet**

Réalisation de chantiers de restauration de la forêt marécageuse aux lieux-dits Golconde et Belle-plaine.  
Prestation supplémentaire

**Suivi par**

N/Références : DIR/SB/AL/n° 2022 -

**Date**

Saint-Claude le 12 avril 2022

M. Arnaud LARADE – DPAT- Service  
Appui aux Territoires  
Tél : 0590 41 55 90 / 0690 50 14 99  
[arnaud.larade@guadeloupe-parcnational.fr](mailto:arnaud.larade@guadeloupe-parcnational.fr)

Le Parc national de la Guadeloupe réalise des chantiers de restauration de la forêt marécageuse aux lieux-dits Golconde et Belle-plaine. Il s'agit de mettre en œuvre des techniques culturelles pour reboiser des espaces aujourd'hui ouverts (prairies humides, Typha) avec des arbres de taille suffisante. Deux espèces sont concernées : *Pterocarpus officinalis* et *Annona glabra*.

Afin de compléter sa force de travail, l'établissement public achète des journées d'équipes pour réaliser tout ou partie des tâches nécessaires à la mise en œuvre des chantiers concernés.

### **1) Contexte de la demande**

Un parc national a vocation à protéger des espaces de nature qualifiés de cœurs. Pour réaliser la conservation de ces cœurs, l'établissement public gestionnaire programme des actions au sein de ces cœurs mais également dans des espaces non contigus mais en continuité écologique avec eux. Pour intervenir dans ces espaces périphériques, l'établissement public et la commune concernée s'engagent conjointement par le biais d'une convention d'application.

Dans ce cadre et en partenariat avec la ville des Abymes, l'établissement public Parc national de la Guadeloupe depuis le début de l'année réalise des chantiers de restauration de la forêt marécageuse aux lieux-dits Golconde et Belle-plaine. Il s'agit de mettre en œuvre des techniques culturelles pour reboiser des espaces aujourd'hui ouverts (prairies humides, Typha) avec des arbres de taille suffisante. Deux espèces sont concernées : *Pterocarpus officinalis* et *Annona glabra* (dans une oindre mesure).

Ces chantiers bénéficient des fonds « France Relance ».

### **2) Objectif**

Afin de compléter sa force de travail, l'établissement public a acheté des journées d'équipes pour réaliser tout ou partie des tâches nécessaires à la mise en œuvre des chantiers concernés au début de l'année 2022. Compte-tenu de la dynamique du milieu naturel au cours de cette saison, des journées d'équipe supplémentaires sont nécessaires au bon déroulement du projet.



### **3) Détail de la mission**

La prestation se déroulera sur les sites concernés par les chantiers, dans le milieu naturel à Golconde et à Belle-Plaine. La prestation consiste à fournir des journées d'équipes d'ouvriers du paysage avec leur encadrement.

L'équipe comportera 3 ouvriers et un chef d'équipe présent en permanence au cours de la journée de chantier.

Les tâches à réaliser sont celles communes aux chantiers d'entretien de pépinière (mise en pot de substrat, transplantation en pépinière, mise en culture des plantules, entretien de pépinière – désherbage et recourage) et de replantation (confection des layons, trouaison, plantation dans le milieu naturel, recourage éventuel).

Le matériel et les matériaux nécessaires sont fournis par le Parc national de la Guadeloupe (transport – brouette, fluides, pots, substrat etc.)

### **4) Conditions contractuelles**

#### **4.1 Documents contractuels**

La commande est régie par les documents contractuels énumérés ci-après par ordre de priorité décroissante :

- une proposition tarifaire détaillée ;
- Le candidat fournira un tableau identifiant le nombre de journées total sur l'année;
- La liste du personnel et leurs expériences dans ce domaine.

#### **4.2 Délais de réalisation des travaux**

Périodes de réalisation :

Le premier jour d'équipe pourra être programmé dès engagement du marché. Le dernier jour d'équipe devra être achevé au 30 novembre 2022.

#### **4.3 Critères d'attribution**

- Nombre de jours sur l'année (60%)
- Expérience dans ces milieux (30%)
- Réactivité dans l'organisation des chantiers (10%)

#### **4.4 Acomptes et solde**

Pour chaque phase réalisée, le titulaire établit une facture conforme au tarif indiqué sur son devis et le paiement se fera par mandat administratif, elle doit être exclusivement déposée sur la portail CHORUS-PRO et comporter les informations suivantes :

- Code Service
- Numéro d'engagement juridique ou bon de commande,

Les sommes dues en exécution sont payées dans un délai de trente (30) jours par virement administratif.

#### **4.5 Pénalité de retard**

En cas de retard dans la remise des rapports, le prestataire pourra se voir imputer une pénalité de 150 € par jour de retard. Cette pénalité sera prélevée sur un des versements intermédiaires ou du solde.

### **5) Délai et modalité de remise des offres**

La réponse au présent cahier des charges doit parvenir au plus tard le **lundi 25 avril 2022** à



12h00 précises (UTC-4), délai de rigueur à

Madame la Directrice  
Parc national de la Guadeloupe  
Montéran  
97120 Saint-Claude

Par courrier électronique à :

[hugues.delannay@guadeloupe-parcnational.fr](mailto:hugues.delannay@guadeloupe-parcnational.fr)

et [arnaud.larade@guadeloupe-parcnational.fr](mailto:arnaud.larade@guadeloupe-parcnational.fr)

**6) Modalités de restitution et propriété des données**

Tous les documents d'étude et les rapports de chaque phase seront remis en version informatique et papier. Les plans seront remis au format DWG.

**7) Renseignements complémentaires**

Pour toute interrogation ou information complémentaire d'ordre administratif ou technique, vous pouvez contacter :

M. Arnaud LARADE

Responsable de service et adjoint au chef de département

Département Patrimoines et Appui aux Territoires - Service Appui aux Territoires

Tél : 0590 41 55 90 / 0690 50 14 99

Email : [arnaud.larade@guadeloupe-parcnational.fr](mailto:arnaud.larade@guadeloupe-parcnational.fr)

La Directrice

Valérie SÈNE





## **Projet *Pterocarpus*** **Cahier des charges / MO supplémentaire 2022**

### **Contexte**

Un parc national a vocation à protéger des espaces de nature qualifiés de cœurs. Pour réaliser la conservation de ces cœurs, l'établissement public gestionnaire programme des actions au sein de ces cœurs mais également dans des espaces non contigus mais en continuité écologique avec eux. Pour intervenir dans ces espaces périphériques, l'établissement public et la commune concernée s'engagent conjointement par le biais d'une convention d'application.

Dans ce cadre et en partenariat avec la ville des Abymes, l'établissement public Parc national de la Guadeloupe réalise des chantiers de restauration de la forêt marécageuse aux lieux-dits Golconde et Belle-plaine. Il s'agit de mettre en œuvre des techniques culturales pour reboiser des espaces aujourd'hui ouverts (prairies humides, Typha) avec des arbres de taille suffisante. Deux espèces sont concernées : *Pterocarpus officinalis* et *Annona glabra* (dans une moindre mesure).

Ces chantiers bénéficient des fonds « France Relance » et le Parc national de la Guadeloupe en assure la maîtrise d'ouvrage. Afin de compléter sa force de travail, l'établissement public a acheté des journées d'équipes pour réaliser tout ou partie des tâches nécessaires à la mise en œuvre des chantiers concernés en 2022. Compte-tenu de la dynamique du milieu naturel au cours de cette saison, des journées d'équipe supplémentaires sont nécessaires au bon déroulement du projet.

### **Montants du marché**

Montant : 12.000,00 €

### **Description de la prestation**

La prestation se déroulera sur les sites concernés par les chantiers, dans le milieu naturel à Golconde et à Belle-Plaine. La prestation consiste à fournir des journées d'équipes d'ouvriers du paysage avec leur encadrement.

### **Spécifications techniques**

L'équipe comportera 3 ouvriers et un chef d'équipe présent en permanence au cours de la journée de chantier.

Les tâches à réaliser sont celles communes aux chantiers d'entretien de pépinière (mise en pot de substrat, transplantation en pépinière, mise en culture des plantules, entretien de pépinière – désherbage et recourage) et de replantation (confection des layons, trouaison, plantation dans le milieu naturel, recourage éventuel).

Le matériel et les matériaux nécessaires sont fournis par le Parc national de la Guadeloupe (transport – brouette, fluides, pots, substrat etc.)

### **Organisation de la mise en œuvre des journées d'équipes**

Le calendrier d'intervention est déterminé en tenant compte de deux facteurs clés : les travaux à réaliser et (concomitamment) les conditions météorologiques. Cela commande une certaine souplesse et capacité d'adaptation dans la programmation des interventions.

Les interventions sont programmées en concertation avec le maître d'ouvrage et au moins 7 jours avant. Les interventions concernent au moins 5 jours d'affilée avec une possibilité de revoir le planning en fonction des conditions météorologiques pour un report des journées programmées au cours de semaines suivantes.

---

### **Les critères de sélection**

- Nombre de jours pour le montant du marché (60%)
- Expérience dans ces milieux (30%)
- Réactivité dans l'organisation des chantiers (10%)

### **Formalisation**

Le candidat fournira un tableau identifiant le nombre de journées total sur ce marché

Publication sous plateforme dédiée (internet PNG, plateforme, réseaux sociaux PNG, prestataire habituel pour réponse)

Délais de réponse : jusqu'au 25/04/2022 à 12h00 précises (UTC-4)

Analyse des offres : 26/04/2022

Engagement : 27/04/2022

### **Délai de mise en œuvre**

Le premier jour d'équipe pourra être programmé dès engagement du marché. Le dernier jour d'équipe devra être achevé au 30 novembre 2022.

### **Imputation budgétaire**

Dest : SYLVICULTURE 3-2

Operation : FORET\_MAREC. FORET MARECAGEUSE

Nature : FONCT

Ligne : FRANCE RELANCE OP. 21-10